



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

DÎNER- CONFÉRENCE

CANNABIS ET MILIEU DE TRAVAIL : CE QUE LES GESTIONNAIRES DOIVENT SAVOIR

Le cannabis deviendra une substance légale au Canada le 17 octobre prochain. Cette légalisation, souhaitée ou appréhendée, fait ressortir chez les employeurs québécois une foule de questions légales sur les tests de dépistages, la gestion administrative ou disciplinaire des dossiers de consommation de drogues, les solutions possibles, etc.



Me David Lecours, CRIA,
Avocat



Me Robert-André Adam,
Avocat associé

Cain Lamarre vous offre une formation juridique où seront vulgarisées des décisions des tribunaux et où deux avocats seront disponibles pour répondre à vos questions. Il s'agit d'une courte formation pratique, conçue pour vous donner de bons outils de gestion.

Organisé en collaboration avec le partenaire



25 OCTOBRE
2018

12 H
HÔTEL FORESTEL
38 \$ MEMBRES
50 \$ NON-MEMBRES

RÉSERVATION PAR COURRIEL À INFO@CCVD.QC.CA OU PAR TÉLÉPHONE AU 819 825-3703.

Toute réservation ou annulation doit être faite 24 heures à l'avance.

Les réservations seront obligatoirement honorées par l'individu OU l'entreprise.



PAIEMENT EN LIGNE AU WWW.CCVD.QC.CA